

PROJETS
URB@INS



/// VILLEURBANNE

LETTRE N°1 / JUIN 2011

➔ RÉAMÉNAGEMENT DU COURS ÉMILE-ZOLA

Un projet au long cours...

Le cours Émile-Zola est l'une des voies majeures de communication de notre agglomération. Son projet de réaménagement est emblématique, car il s'inscrit dans la lignée des politiques de la Communauté urbaine et de la Ville de Villeurbanne en faveur des modes doux, du développement durable et d'un urbanisme apaisé pour une meilleure qualité de vie et de ville pour tous.

Dans sa configuration actuelle, le cours exclut ou rend difficiles certains usages, est source de pollutions et constitue une véritable barrière entre le nord et le sud de la ville. Le Grand Lyon et la Ville de Villeurbanne ont donc décidé de le restructurer afin d'en faire une voie plus agréable et moins dangereuse. Placettes, trottoirs élargis, végétation plus importante... autant d'aménagements qui offriront un espace à vivre, partagé entre automobilistes, cyclistes et piétons.

Les grands principes du futur aménagement de cette voie ont été présentés et débattus avec les habitants et usagers en 2010. Fin 2011, de nouveaux temps d'échanges et de travail seront proposés. Chacun est invité à y participer.

Gérard **Collomb**
Président du Grand Lyon

Jean-Paul **BRET**
Maire de Villeurbanne

UN PROJET AU LONG COURS



/// **Le cours Émile-Zola est un axe majeur de liaison est-ouest de Villeurbanne. Il sera également le trait d'union entre deux autres grands projets d'agglomération : Gratte-ciel Nord et Carré de soie. Mais ses dimensions et l'importance de son trafic ont fini par créer une coupure au sein de la ville.**

Bruit, vitesse, pollution, stationnements sauvages ou en double file, embouteillages : le cours Émile-Zola est devenu inconfortable et inadapté aux besoins actuels. Le Grand Lyon et la Ville de Villeurbanne ont fait de sa reconquête un des grands projets de l'agglomération. Ce réaménagement constitue également une opportunité de rénover les places et espaces publics, aujourd'hui peu utilisés, qui le bordent.

↳ Valoriser cet axe majeur

Tout en affirmant son rôle central et structurant, le projet se donne pour objectifs de faciliter la traversée de ce grand axe et le reconnecter aux différents quartiers de Villeurbanne. Cela implique une diminution du trafic automobile pour laisser plus de place aux modes de déplacements doux. Les analyses conduites pour étudier l'impact du passage de quatre à deux voies de circulation ont démontré la faisabilité du projet. Le trafic pouvant être notamment reporté sur les transports en commun, dont la ligne A du métro qui est connectée avec tous les autres modes de transports et les parcs relais.

↳ Créer un vrai cadre de vie

Deux bandes cyclables viendront compléter le nouveau visage d'un cours à l'ambiance apaisée. Avec des trottoirs et des placettes élargis, et une présence végétale plus importante, il offrira de vrais espaces aux piétons et aux cyclistes. Revalorisés par ce cadre de vie, les activités commerciales, les services et équipements publics seront plus attractifs. Pour compléter l'aménagement, l'éclairage public et les jeux d'enfants seront réalisés par la Ville de Villeurbanne.

LE COURS ACTUEL EN CHIFFRES

- **3,5** kilomètres de long
- **20** mètres de large
- **2x2** voies de circulation
- **6** stations de métro
- **2** pôles d'échanges multimodaux
- jusqu'à **24 000** véhicules/j
- **457** places de stationnement
- jusqu'à **100 000** piétons/j
- **270** commerces et services
- **15** équipements publics
- **13** places et placettes

UNE AVANCÉE POUR LES CYCLISTES

Sans attendre la réalisation du projet, le Grand Lyon et la ville de Villeurbanne souhaitent donner plus de place aux vélos sur le cours Émile-Zola. Des bandes cyclables, entre l'avenue Antoine Dutrievoz et la rue d'Alsace, seront donc aménagées prochainement dans le cadre du plan mode doux.

/// UN PROJET D'ENVERGURE

3,5 KM VISÉS PAR LES RÉAMÉNAGEMENTS



/// Les travaux, se dérouleront en quatre étapes. Ils commenceront en 2014, par la partie du cours Émile-Zola située entre la rue du commandant Lherminier et la rue Baratin.

↳ Une nouvelle qualité paysagère

Sur une période de dix ans, c'est l'ensemble du cours qui sera réaménagé, depuis l'entrée principale de la ville place Charles Hernu jusqu'au boulevard périphérique. La concertation préalable a montré la grande importance qu'accordaient les villeurbannais à la reprise du cours Émile-Zola dans son ensemble. Ce traitement de façade à façade lui apportera une véritable qualité paysagère. L'aménagement sera également conçu en lien avec les autres opérations prévues dans Villeurbanne, comme celle de Gratte-ciel nord.

↳ Les aménagements du projet

- réalisation d'un itinéraire cyclable continu ;
- réduction de la route à 2x1 voies ;
- rénovation des voiries et espaces publics de façade à façade sur toute la longueur (trottoirs larges, plantations, etc.) ;
- aménagements accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

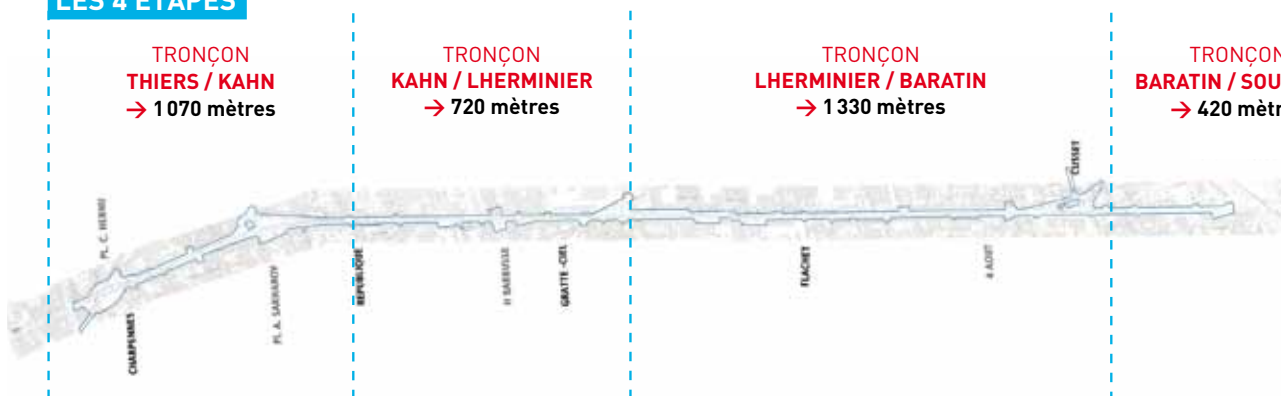
LES 4 ÉTAPES

TRONÇON
THIERS / KAHN
→ 1 070 mètres

TRONÇON
KAHN / LHERMINIER
→ 720 mètres

TRONÇON
LHERMINIER / BARATIN
→ 1 330 mètres

TRONÇON
BARATIN / SOUVENIR
→ 420 mètres



FINANCEURS

↳ Grand Lyon - Ville de Villeurbanne

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'AMÉNAGEMENT

↳ 35,5 M€

Pour en SAVOIR PLUS :

- www.grandlyon.com
- www.villeurbanne.fr

DÉBUT DES TRAVAUX EN 2014



/// À l'été 2011 sera choisi le maître d'œuvre qui assurera la conception et la réalisation de l'aménagement. L'avant-projet de la 1^{re} tranche sera présenté à l'automne, lors des temps de concertation publique qui seront organisés.

UN MAÎTRE D'ŒUVRE, ÇA SERT À QUOI ?
Le maître d'œuvre est chargé par le maître de l'ouvrage (ici, le Grand Lyon et la ville de Villeurbanne) de concevoir et exécuter une opération selon un programme préalablement défini. Il est chargé de traduire en termes techniques les besoins du maître d'ouvrage et de les faire réaliser (études préliminaires, avant-projet, projet, passation des marchés de travaux, direction et surveillance des travaux, réception de l'ouvrage).

- ➔ **Le maître d'ouvrage** dit où il veut aller.
- ➔ **Le maître d'œuvre** propose comment y aller.

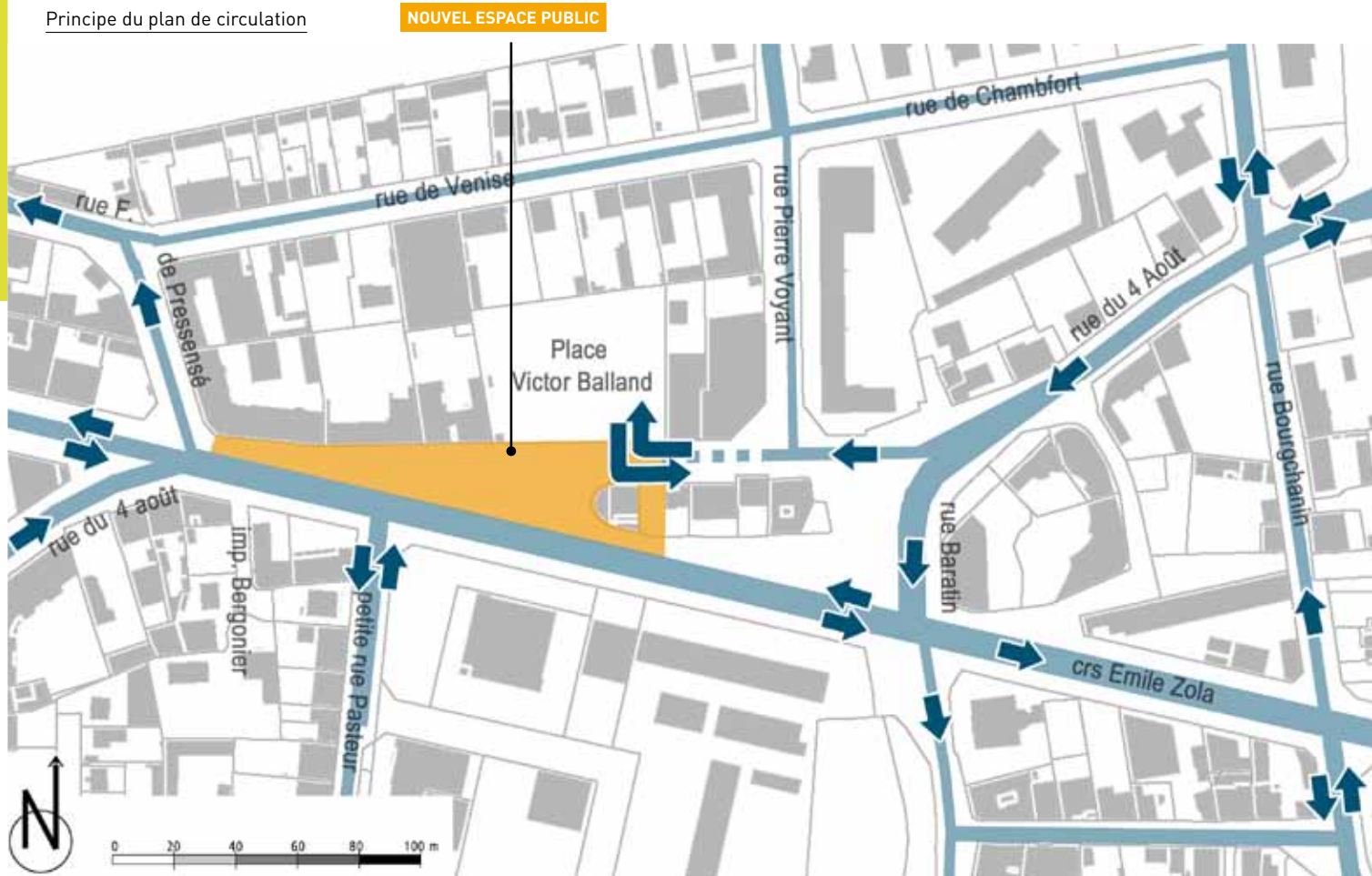
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA 1^{RE} TRANCHE

- 2011** : choix du maître d'œuvre et 2^e phase de concertation.
- 2012** : définition de l'avant-projet et enquête publique
- 2013** : appel d'offres
- 2014** : début des travaux
- 2016** : livraison des travaux

UN CHANTIER DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme toutes les opérations menées par le Grand Lyon et la ville de Villeurbanne, les travaux sur le cours Émile-Zola répondront aux engagements définis par ces collectivités en termes de respect de l'environnement et de développement durable :

- réutilisation des matériaux ;
- gestion des eaux pluviales ;
- marchés publics à clauses sociales et environnementales ;
- limitation des nuisances ;
- gestion durable des espaces créés.



➔ Le secteur Cusset
Le scénario retenu en concertation avec les habitants pour le réaménagement du secteur Cusset consiste à rabattre la partie est de la rue du 4 août sur le cours Émile-Zola au niveau de la rue Baratin ; cette solution offre l'avantage de créer un nouvel espace public entre le cours et la place Balland.

➔ Le stationnement

Le stationnement longitudinal pourra être interrompu ponctuellement afin d'élargir le trottoir suivant les enjeux urbains (sections animées commercialement ou concernées par la proximité d'équipements).

➔ Les contraintes du chantier

- nombreux établissements et commerces ;
- axe très fréquenté et maintien de la circulation pendant les travaux ;
- dalle du métro à faible profondeur ;
- double réseau (électrique, assainissement...) du fait de la présence du métro.

LES RIVERAINS ET LES USAGERS SE SONT MOBILISÉS



/// **Le projet a bénéficié d'une importante phase de concertation en amont : toutes les personnes vivant ou travaillant dans le quartier ont pu exprimer leur point de vue sur le projet entre les mois de mai et octobre 2010.**

Plus de 150 citoyens ont participé à la réunion publique d'ouverture, et environ 200 à celle de clôture et de restitution des débats. Entre les deux, quatre ateliers thématiques ont été organisés sur les questions des déplacements, du partage de la rue, des espaces publics contigus au cours, et du secteur Cusset. En parallèle, de nombreuses contributions écrites ont été reçues, majoritairement favorables au projet.

➔ Diagnostic partagé

- un axe très fréquenté, aujourd'hui bruyant et pollué ;
- un effet de coupure dans la ville ;
- une moindre place laissée aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite ;
- des espaces publics peu lisibles ;
- un cadre de vie à améliorer.

➔ Points de vigilance exprimée en atelier

- un risque de congestion de la circulation automobile, du fait du passage à 2 x 1 voies ;
- la qualité de la séparation entre la piste cyclable et de la voirie ;
- une nécessité de maintenir une offre de stationnement suffisante, notamment pour les livraisons.

DES IDÉES POUR AVANCER

Un large consensus s'est dégagé autour du diagnostic présenté en réunion publique à la mairie de Villeurbanne. Sur la base de cet état des lieux, des objectifs partagés ont pu être énoncés et les pistes d'actions prédéfinies par le Grand Lyon ont été affinées :

- une meilleure qualité urbaine et paysagère, surtout dans le secteur de Cusset ;
- des trottoirs plus confortables ;
- un aménagement cyclable le long du cours, sécurisé et structurant ;
- le scénario avec pistes cyclables bilatérales a reçu les meilleurs suffrages ;
- des espaces de respiration et de verdissement le long du cours.



PROJETS
URBAINS
CONCERTATION

Votre avis NOUS INTÉRESSE

Une nouvelle phase de concertation fin 2011

Suite à ce premier accueil favorable, la concertation reprendra à la fin de l'année 2011. Elle concernera plus spécifiquement la 1^{re} tranche (Lherminier – Baratin). Après le choix du maître d'œuvre, plusieurs phases d'échanges sont prévues pour examiner le projet, avec une réunion publique, des balades urbaines sur le site et des ateliers de travail. Les riverains et usagers seront informés des dates précises de ces rendez-vous.

Pour en **SAVOIR PLUS** :
➔ www.grandlyon.com
➔ www.villeurbanne.fr